



38270 - Retarder la prière d'isha en Ramadan

question

L'imam de notre mosquée retarde la prière d'isha d'une heure pendant le Ramadan ... Est-ce permis ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le temps de la prière d'isha s'étend de la disparition des rayons rouges qui apparaissent à l'horizon suite au coucher du soleil à minuit.

Il est préférable de retarder l'accomplissement de la prière d'isha à condition que cela ne soit pas pénible pour les gens. Ceci est fondé sur un hadith rapporté par Abou Hourayra (P.A.a) dans lequel le Messager d'Allah (bénédition et salut soient sur lui) a dit : **Si je ne voulais pas faire de la peine à ma communauté, je lui donnerais l'ordre de retarder la prière d'isha jusqu'à la fin du tiers de la nuit ou jusqu'à minuit** (rapporté par at-Tirmidhi, 167).

Ce hadith indique qu'il est recommandé de retarder la prière d'isha à condition de ne pas faire de la peine aux fidèles prieurs. Si cela risque d'être pénible pour ceux-ci, il vaut mieux hâter l'accomplissement de ladite prière.

Aïcha (P.A.a) a dit : « Au cours d'une nuit, le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) retarda la prière d'isha jusqu'à une heure tardive et les fidèles furent gagnés par le sommeil. Et il fit la prière et dit : **ce serait sa vraie heure, si je ne voulais pas faire de la peine à ma communauté** (cité par Mouslim, 638).

Dans un hadith de Djabir consacré aux heures des prières du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) il dit : **Parfois il retardait la prière d'Isha parfois il en hâtait l'accomplissement, quand il**



s'apercevait que les gens étaient déjà là. Quand ils tardaient à se rassembler, il retardait la prière (cité par al-Boukhari, 1/141 et par Mouslim, 646).

Voir ma'arifat awqat al-ibaadaat par Dr Khalid al-Mouchayqir, 1/291.

Dans certains pays, les gens ont pris l'habitude de reculer la prière d'isha une demie heure environ par rapport au début de son heure pendant le mois de Ramadan afin de permettre aux gens de rompre leur jeûne tranquillement et de se préparer pour l'accomplissement de la prière de l'isha et celle des tarawih.

Il n'y a aucun inconvénient à agir ainsi à condition que l'imam ne retarde pas la prière de sorte à faire de la peine aux fidèles comme il a été dit plus haut.

Il vaut mieux se référer à l'avis des gens de la mosquée et se mettre d'accord avec eux puisqu'ils connaissent mieux ce qui leur convient. Allah le sait mieux.